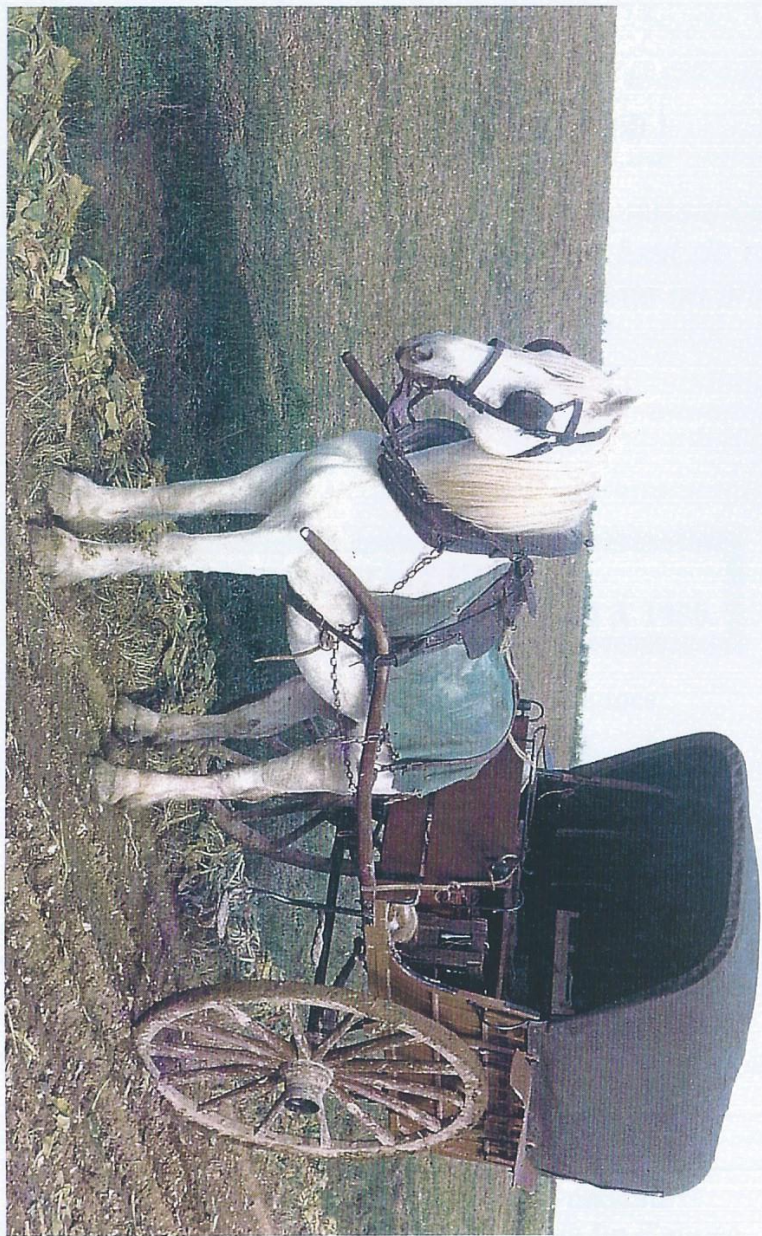


La voiture à gâbler utilisée pour la chasse du Château d'Allonville.



Le Trait *d'union*

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE DE LA MAIRIE D'ALLONVILLE



N°26
JANVIER 1998

La résidence du château

SOMMAIRE

Le trait d'union 1998

N°26

Le Mot du Maire	2
Etat Civil 1997	13
Les Permanences à la Mairie	13
Ecole Publique d'Allonville	14
Association de Loisirs Allonville - Cardonnette	15
Le Club du Troisième Age	16
Office Culturel du Bocage et de l'Hallue	17
La Bibliothèque d'Allonville	17
Club de Couture	18
Bien-être & Harmonie du Corps	19
US Allonville Football	20
Tennis-Club d'Allonville	21
Association de Chômeurs du Canton de Villers-Bocage	21
Le Comité des Fêtes	22
Association pour la Sauvegarde du Cadre de Vie Allonvillois	24
Histoire d'Allonville	25
Association "Aux Pays des Coudriers"	31

Le mot du Maire

Comme il est de tradition je prends la plume en cette période afin de dresser le bilan de l'année passée et d'indiquer quels seront les travaux réalisés en 1998 et les projets étudiés pour les prochaines années.

Tout d'abord, je vais lister les petits travaux réalisés sur les divers bâtiments communaux.

Ecole:

Installation du chauffage central chez les grands.

Installation de 2 WC intérieurs pour les petits.

Raccordement au tout à l'égout de la cantine et des WC de l'école des petits.

Salle des fêtes :

Raccordement au tout à l'égout. Suite à un affaissement important du terrain, l'entreprise interviendra à nouveau pour remettre les regards à niveau.

Presbytère / Eglise :

La toiture du presbytère et de la sacristie ont été refaites. Les employés communaux ont pris en charge la réfection des murs et du plafond de la sacristie qui avaient beaucoup souffert des infiltrations d'eau.

Raccordement du tout à l'égout du presbytère.

Ensuite je tiens à vous indiquer quels sont les travaux en cours et quels seront ceux réalisés courant 1998.

Comme chacun d'entre nous a pu le constater les travaux de la résidence du château sont en cours de réalisation. Chaque mardi une réunion de chantier réunissant tous les intervenants concernés par cette opération me permet de suivre l'avancement des travaux étape par étape. Je tiens à féliciter M. Claude TRE-DEZ, architecte de l'opération pour son sérieux et sa rigueur dans le suivi de ce chantier ainsi que pour le professionnalisme de nos interlocuteurs de l'entreprise QUILLE. Ce bâtiment qui a cruellement manqué d'entretien pendant de nombreuses années a enfin repris toutes les qualités esthétiques qu'il devait posséder à l'origine et permet ainsi de redonner un certain cachet à cette partie de notre village. Les travaux de VRD confiés à l'entreprise SCREG et Maîtrise d'oeuvre DDA (création de la voirie, assainissement, adduction d'eau, électrification, aménagements paysagers, clôtures...) commenceront sous maîtrise d'ouvrage communale dès le mois de janvier 1998 si le temps le permet.

Le planning, qui globalement semble respecté, nous laisse penser que l'ensemble des travaux sera terminé courant mai et que la remise des clefs des appartements et pavillons s'effectuera en juin.

La gestion des locations et l'attribution des logements est du ressort de la SIP. A ma connaissance le nombre de demandes déposées à la SIP est aujourd'hui supérieur au nombre de logements disponibles (18). Toutefois, si vous le désirez vous pouvez encore retirer des dossiers à la mairie qui les transmettra à la SIP.

En ce qui concerne la salle communale, elle sera disponible à partir de juin 98. En dehors de son utilisation communale et associative, la municipalité a décidé de louer cette salle le week-end aux villageois qui souhaiteraient l'utiliser pour organiser de petites fêtes familiales pour lesquelles la salle des fêtes actuelle ne serait pas adaptée.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

Comme je l'avais déjà indiqué sur le précédent bulletin, des travaux d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques, conditionnés par la mise en place d'une ligne " moyenne tension " enterrée qui alimentera la résidence du château, vont être réalisés dans la voirie neuve et la rue de la Terrière. Le démarrage du chantier, incluant le remplacement de l'éclairage public actuel de ce secteur par des candélabres de style ancien, est prévu pour le 5 janvier.

Courant 98 ou au plus tard début 99, la grand'rue, la rue du bout de ville et le chemin d'Amiens seront aménagés sur le même modèle.

Progressivement, en fonction du budget disponible, les réseaux électriques et téléphoniques de toutes les rues du village seront enterrés et un nouvel éclairage public mis en place.

Les travaux d'assainissement quant à eux vont reprendre, si le temps le permet, dès le mois de janvier. Ceux-ci devaient démarrer le 15 novembre pour une durée de 7 mois. L'entreprise étant en vacances du 15 décembre au 15 janvier, craignant des nuisances occasionnées par un chantier commencé et arrêté pour une durée minimum d'un mois, j'ai préféré demander à l'entreprise STAG de ne rien entreprendre avant le début de l'année.

L'utilisation des tuyaux en amiante étant interdite depuis le 31 décembre 1996, la prochaine tranche des travaux sera réalisée en PVC.

L'ensemble du village, à l'exception de la rue du moulin, du lotissement "Tour des Hates" et de la prairie des auges, est concerné par la mise en place du tout à l'égout qui devrait être fonctionnel dès le mois de juillet.

La troisième et dernière tranche des travaux sera effectuée au début de l'année 1999 et permettra à l'ensemble des foyers de la commune de se raccorder sur le réseau d'assainissement.

Le plan d'occupation des sols est en révision. Celui-ci a été lancé suite à la demande de petites entreprises artisanales qui souhaiteraient s'installer dans la commune. Le règlement du plan d'occupation des sols actuel ne prévoyait pas cette éventualité.

Après plusieurs réunions avec le cabinet d'architecture François SEIGNEUR, à qui a été confié l'étude, les services de la DDE et la commission d'urbanisme municipale, nous avons déterminé que l'emplacement le mieux adapté de cette mini-zone d'activité (accueil de 3 entreprises maximum) serait l'entrée sud du village, chemin de Petit-Camon à côté du terrain de football.

Nous avons profité de cette révision du POS pour modifier certains points du règlement qui n'étaient pas adaptés à notre village et amener quelques modifications sur le plan lui-même. Matérialisation d'emplacements réservés pour la commune en prévision d'aménagements futurs et la modification de l'appellation de certaines zones qui permettra par exemple la construction de maisons le long du chemin de Petit-Camon entre le lotissement " Terre de vignes " et le terrain de football.

L'enquête publique va être lancée dès le début de l'année 1998 et les modifications apportées seront applicables avant la fin de cette même année.

Pour en terminer en ce qui concerne les travaux, je vais vous parler du projet de modification de la mairie.

La mairie actuelle n'étant pas fonctionnelle nous avons décidé de la transférer dans l'ancien logement de fonction réservé aux instituteurs.

Le projet a été confié à M. Claude TREDEZ, architecte, afin de tirer le meilleur parti de la modification de ce bâtiment.

Après avoir consulté plusieurs esquisses réalisées par M. TREDEZ, le conseil s'oriente vers un projet qui prévoit la construction d'une nouvelle salle de réunion à côté du bâtiment existant, la réhabilitation du rez-de-chaussée actuel en secrétariat, hall d'accueil, bureau du Maire et de ses adjoints, salle de bibliothèque et sanitaires. La cave, le premier et le second étage seront réhabilités et transformés en un logement locatif.

L'ancienne mairie, après quelques travaux, sera utilisée pour les activités scolaires et extra-scolaires (cours de psychomotricité pour les petits de la maternelle, réfectoire de cantine et garderie du matin et du soir).

Vous pourrez prendre connaissance du coût réel de ces travaux dans 2 tableaux situés dans les pages suivantes. Les opérations pour lesquelles le coût n'est pas encore arrêté (attente de retour d'appel d'offres, de devis ou de demande de subventions) ne figurent pas sur ces tableaux mais vous seront communiquées l'année prochaine. En ce qui concerne l'assainissement, les investissements effectués ne relèvent pas du budget communal mais de celui du syndicat "le CRAC" (Cardonnette, Rainneville, Allonville, Coisy) qui équilibre le montant des annuités d'emprunts contractés pour les travaux sur la facture d'eau des usagers.

Malgré le nombre important de réalisations énoncées, le recours à l'emprunt ne devrait pas être nécessaire car il nous est possible par une gestion saine de faire face à ces investissements par de l'autofinancement. Sur les 7 prêts que nous avons à rembourser lorsque j'ai été élu Maire de cette commune en 1992, il n'en reste qu'un seul contracté pour une durée de 30 ans en 1978. Seule une ouverture de crédit servant à pallier l'avance TVA d'une durée de 2 ans sera nécessaire au bon équilibre du budget.

Après m'être étendu longuement sur les travaux réalisés, en cours ou à venir dans la commune, j'aimerais vous faire part de quelques réflexions dont nous avons débattu en conseil municipal.

L'Intercommunalité.

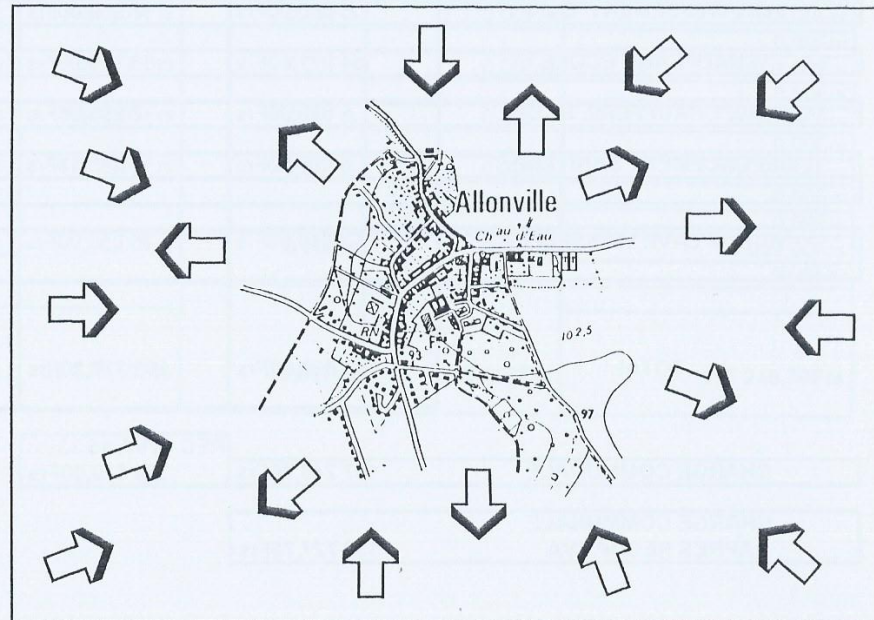
Depuis quelques années, afin de pouvoir continuer à fonctionner normalement, les communes sont sollicitées pour se regrouper en district ou en communauté de communes. Malgré le caractère rural très marqué de notre village, il faut reconnaître que nous sommes très attachés au district amiénois dans notre vie quotidienne. La gestion de l'adduction d'eau du village, le retraitement de nos eaux usées, nos emplois, nos loisirs, les écoles, nos achats, sont tournés vers la ville d'Amiens.

Demain, pourquoi pas le ramassage et le traitement de nos ordures ménagères pour un coût inférieur à celui que l'on connaît aujourd'hui, pourquoi pas une ligne de bus régulière et certainement bien d'autres avantages...

Dans cet état d'esprit le conseil municipal a décidé de demander au district du grand Amiens de réaliser une étude technique et financière sur l'éventualité de l'intégration de notre village. Nous vous ferons part de cette étude et de nos conclusions dès que possible.

Bien que nous soyons à l'ère de l'intercommunalité et de regroupements intercommunaux d'intérêt général (Syndicat d'assainissement "le CRAC", SIVoM...), je pense que le plus important est quand même l'identité de son village et l'harmonie qui règne entre ses habitants.

A ce titre, je tiens à nouveau à remercier toutes les associations qui oeuvrent avec courage et persévérance pour amener diverses activités dans notre village.



TRAVAUX DE BATIMENTS

	Montant hors taxe	Montant TTC	TVA	Subvention CG	Subvention CR	Subvention Agence de l'eau	COÛT PAR OPERATION AVANT RECUPERATION DE LA TVA
TOITURE PRESBYTERE	53 967,00Frs	64 984,00Frs	11 017,00Frs	10 793,00Frs	0,00Frs	0,00Frs	54 191,00Frs
							0,00Frs
ASSAINISSEMENT PRESBYTERE	9 525,00Frs	11 487,00Frs	1 962,00Frs	2 381,00Frs	0,00Frs	1 905,00Frs	7 201,00Frs
							0,00Frs
ASSAINISSEMENT CANTINE	5 700,00Frs	6 874,00Frs	1 174,00Frs	1 425,00Frs	0,00Frs	1 140,00Frs	4 309,00Frs
							0,00Frs
ASSAINISSEMENT ECOLE	3 650,00Frs	4 402,00Frs	752,00Frs	912,50Frs	0,00Frs	730,00Frs	2 759,50Frs
							0,00Frs
ASSAINISSEMENT S-D-F	6 600,00Frs	7 960,00Frs	1 360,00Frs	1 990,00Frs	0,00Frs	1 320,00Frs	4 650,00Frs
							0,00Frs
CHAUFFAGE ECOLE	54 971,00Frs	66 295,00Frs	11 324,00Frs	10 994,00Frs	0,00Frs	0,00Frs	55 301,00Frs
							0,00Frs
LOCAL CHAUFFERIE ECOLE	6 510,00Frs	7 851,06Frs	1 341,06Frs	1 302,00Frs	0,00Frs	0,00Frs	6 549,06Frs
							0,00Frs
DEPLACEMENT SANITAIRE	6 190,00Frs	7 465,14Frs	1 275,14Frs	1 238,00Frs	0,00Frs	0,00Frs	6 227,14Frs
							0,00Frs
ACHAT LAVE VAISSELLE	13 316,00Frs	16 059,00Frs	2 743,00Frs	0,00Frs	0,00Frs	0,00Frs	16 059,00Frs
							0,00Frs
TOTAL	160 429,00Frs	193 377,20Frs	32 944,20Frs	31 035,50Frs	0,00Frs	5 095,00Frs	157 246,70Frs

CHARGE COMMUNALE	157 246,70Frs	REC - TVA 15,33 24 519,00Frs
CHARGE COMMUNALE APRES RECUP TVA	132 727,70Frs	

36130.5

AMÉNAGEMENT DE LA F...
ET DE SES ABORDS

RÉSIDENCE DU CHÂTEAU
S ABORDS

NATURE DE L'OPERATION	PRIX TTC	PRIX HT	TVA	SUBVENTION CG
Branchements électrique	69 466,00Frs	57 600,00Frs	11 866,00Frs	9 100,00Frs
Sondage terrain CEBTP	7 116,00Frs	5 900,00Frs	1 216,00Frs	0,00Frs
Concours de la DDAF	38 456,00Frs	31 887,00Frs	6 569,00Frs	0,00Frs
Réseaux basse tension	38 000,00Frs	31 509,00Frs	6 491,00Frs	0,00Frs
Transformateur	247 100,00Frs	204 892,00Frs	42 208,00Frs	0,00Frs
Réseau moyenne tension	161 200,00Frs	133 665,00Frs	(27 535,00Frs)	0,00Frs
Éclairage Public	96 613,00Frs	80 110,00Frs	16 503,00Frs	24 033,00Frs
Réseau Téléphonique	55 596,00Frs	46 100,00Frs	9 496,00Frs	7 200,00Frs
Télédistribution	21 225,00Frs	17 600,00Frs	3 625,00Frs	2 760,00Frs
Aménagements paysagers	439 931,00Frs	364 786,00Frs	75 145,00Frs	109 436,00Frs
Aménagement de voirie	219 311,00Frs	181 850,00Frs	37 461,00Frs	54 755,00Frs
Bordurage et pluvial	213 558,00Frs	177 080,00Frs	36 478,00Frs	44 270,00Frs
Adduction d'eau potable	145 227,00Frs	120 420,00Frs	24 807,00Frs	30 105,00Frs
Assainissements EU	31 947,00Frs	26 490,00Frs	5 457,00Frs	6 623,00Frs
Clôture et réseau gaz	75 707,00Frs	62 775,00Frs	12 932,00Frs	0,00Frs
Salle Communale	519 673,91Frs	430 907,06Frs	88 766,85Frs	107 726,00Frs
Éclairage public voirie neuve	168 736,00Frs	139 914,00Frs	28 822,00Frs	41 974,00Frs
Effacement télécom voirie neuve	145 104,00Frs	120 319,00Frs	24 785,00Frs	31 067,00Frs
Effacement électrique voirie neuve et la terrière	370 000,00Frs	306 799,34Frs	(63 200,66Frs)	0,00Frs
Contrat de maîtrise d'oeuvre assurances coordinateur sécurité Bureau de contrôle	64 959,52Frs	53 863,25Frs	11 096,27Frs	0,00Frs
TOTAL	3 128 926,43Frs	2 594 466,65Frs	352 988,46Frs	469 049,00Frs

SUBVENTION CR	AIDE DU SIER	PARTICIPATION SIP	D G E	TOTAL SUBVENTIONS
0,00Frs	0,00Frs	48 500,00Frs	0,00Frs	57 600,00Frs
0,00Frs	0,00Frs	5 900,00Frs	0,00Frs	5 900,00Frs
0,00Frs	0,00Frs	31 887,00Frs	0,00Frs	31 887,00Frs
0,00Frs	31 509,00Frs	0,00Frs	0,00Frs	31 509,00Frs
0,00Frs	204 892,00Frs	0,00Frs	0,00Frs	204 892,00Frs
0,00Frs	133 665,00Frs	0,00Frs	0,00Frs	133 665,00Frs
0,00Frs	17 102,00Frs	38 975,00Frs	0,00Frs	80 110,00Frs
0,00Frs	0,00Frs	38 900,00Frs	0,00Frs	46 100,00Frs
0,00Frs	0,00Frs	14 840,00Frs	0,00Frs	17 600,00Frs
72 957,00Frs	0,00Frs	182 393,00Frs	0,00Frs	364 786,00Frs
36 370,00Frs	0,00Frs	90 725,00Frs	0,00Frs	181 850,00Frs
35 416,00Frs	0,00Frs	97 394,00Frs	0,00Frs	177 080,00Frs
24 084,00Frs	0,00Frs	66 231,00Frs	0,00Frs	120 420,00Frs
5 298,00Frs	0,00Frs	14 569,00Frs	0,00Frs	26 490,00Frs
0,00Frs	0,00Frs	62 775,00Frs	0,00Frs	62 775,00Frs
86 181,41Frs	0,00Frs	0,00Frs	129 272,12Frs	323 179,53Frs
27 982,00Frs	27 983,00Frs	0,00Frs	0,00Frs	97 939,00Frs
0,00Frs	0,00Frs	0,00Frs	0,00Frs	31 067,00Frs
0,00Frs	333 000,00Frs	0,00Frs	0,00Frs	333 000,00Frs
0,00Frs	0,00Frs	0,00Frs	0,00Frs	0,00Frs
288 288,41Frs	748 151,00Frs	693 089,00Frs	129 272,12Frs	2 327 849,53Frs

Charge communale avant récupération de la TVA	801 076,90Frs
TVA récupérable (17%)	291 301,00Frs
Remboursement d'une partie de la TVA non récupérable par la SIP	54 286,00Frs
Charge Communale après récupération de la TVA (en 1999 et 2000)	455 489,90Frs

Montant total de l'investissement avant subventions et récupération de la TVA.

Après récupération de la TVA la charge communale représente environ 15% du montant total de l'investissement.

* Le montant de la TVA mis entre parenthèses dans ce tableau est récupéré par le SIER.

Cette année nous avons eu à déplorer plusieurs vols et de nombreuses dégradations (vol de grillage au terrain de football, vol de matériel dans le garage communal, vol dans le cimetière, dégradations de l'abribus et d'espaces communaux).

Je dois avouer que je trouve cela tout à fait intolérable et que les mesures qui s'imposent dans de telles situations seront prises avec le maximum de sévérité.

L'ensemble de ces vols et de ces dégradations ayant un coût certain et amenant des désagréments pour la collectivité, je souhaite que cela ne se reproduise plus et je demande à chacun d'entre vous de ne pas hésiter à nous amener des informations pour que cela cesse.

Les sujets présentés dans ce trait d'union étant nombreux, il ne m'a pas été possible de les développer autant que je l'aurais souhaité. Le conseil municipal et moi-même se tiennent à votre disposition pour vous amener toutes les précisions que vous souhaiteriez obtenir.

Pour conclure, au nom du conseil municipal et de l'ensemble des personnes qui ont pris part à la rédaction de ce bulletin, je vous souhaite une bonne et heureuse année 1998.

Dominique CAPART.



Etat civil 1997

NAISSANCES

Laura Nicole Janine LÉTUVÉ Le 21 Avril 1997

Auréli Monique Maguy CORTIAL Le 26 Avril 1997

Manon Mauricette Noëlla GAUCHIN Le 4 Octobre 1997

Alexis Jean-Marie CARRÉ Le 12 Décembre 1997

MARIAGES

Monsieur Pascal GENOUX et Mademoiselle Nathalie LODENS Le 12 Juillet 1997

Monsieur Emmanuel MAISONNEUVE et Mademoiselle Nathalie ROYON Le 27 Septembre 1997

DÉCÈS

Monsieur Georges Alfred Séraphin LANCEL Le 1^{er} Décembre 1997

Permanences à la mairie

☎ 03 22 93 02 17

Le mardi matin de 10 h 00 à 12 h 00.

Le jeudi soir de 18 h 00 à 19 h 00.

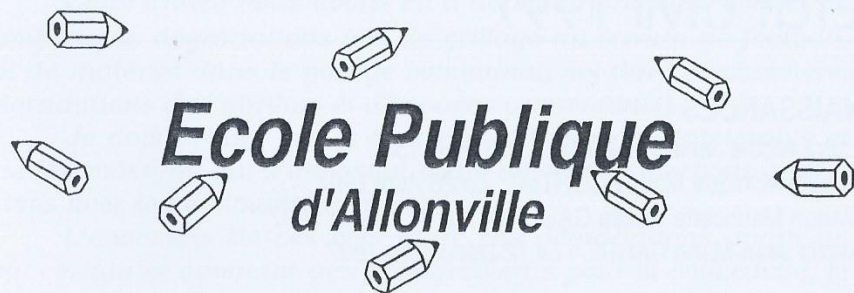
Le samedi matin de 10 h 00 à 12 h 00.

Permanence de la sécurité sociale à la mairie :

Le jeudi de 15 h 00 à 16 h 00.

Le trait d'union 1998

Réalisation : Secrétariat de la mairie d'Allonville,
Catherine GAUDEFROY, Isabelle GAUDEFROY, Vincent GAUDEFROY



Ecole Publique d'Allonville


L'Ecole d'Allonville a enregistré cette année une hausse d'effectif.

61 enfants sont en effet inscrits, soit une augmentation de plus de 18% par rapport à l'année dernière.

22 enfants au cycle 3 - Mme MIANNAY
18 enfants au cycle 2 - Mme LOUIS
21 enfants au cycle 1 - Mme FOULON

Les trois classes ont organisé, le samedi 13 Décembre 1997, un marché de Noël où les enfants ont exposé leurs "réalisations". Le journal de l'Ecole y était également en vente. Cette manifestation a été une réussite.

***Nous espérons que la soirée animée par
"Les Dornegans" Groupe de Musique Celtique
connaîtra le même engouement
de la part des habitants d'Allonville.
C'est à un spectacle de qualité auquel nous vous convions
le samedi 14 Février 1998 à 20h30
à la salle des fêtes d'Allonville.***



ALAC

Association de Loisirs Allonville - Cardonnette



Pour cette seconde année de fonctionnement, le centre de loisirs s'est installé à Cardonnette, dans les locaux scolaires du 30 juin au 25 juillet dernier, avec cantine (repas toujours fournis par le CAT des Alençons) dans la salle des fêtes.

Les enfants de Cardonnette sont venus plus nombreux, quant aux Allonvillois, bravo ! ils n'ont pas hésité à franchir la départementale. Au total, 10 enfants de plus qu'en 1996, soit 47 (de 5 à 13 ans) ont participé au C.L.S.H. pour 1, 2, 3 ou 4 semaines.

Activités manuelles, grands jeux extérieurs, ping-pong, rollers, skate-board, etc... Campings pour chaque tranche d'âge, ferme pédagogique pour les plus petits, poney pour les moyens et activités nautiques pour les plus grands étaient au programme. Ce dernier a été organisé en intercommunalité avec le SIVoM.

Antoine, directeur, avec Caroline, Marjorie, Stéphane, Nicolas et Vincent, animateurs, ont encadré dynamiquement ce centre.

Retour à Allonville pour 1998 : le C.L.S.H. doit avant tout être un lieu de vacances, d'échanges, où chaque enfant s'épanouit dans la découverte d'autres lieux, d'autres rythmes, d'autres activités... dans le respect de chacun dans sa demande et sa différence.

Rendez-vous cet été pour de nouvelles aventures !

Le Club du troisième âge

Le Club du troisième âge d'Allonville fait part à tous allonvillois susceptibles de nous rejoindre que le club se réunit toujours tous les derniers jeudis du mois en la salle des fêtes.



Lieu de rencontre où chacun et chacune emploie son temps de diverses façons aux jeux de cartes, nain jaune, Scrabble. Et ça fait beaucoup de

bien au moral, et surtout d'être ensemble. Peut-être aurons nous en cours d'année à accueillir des nouveaux amis, étant donné qu'en juin 1998 nous fêterons nos vingt ans d'existence. A bientôt et avec grand plaisir de vous recevoir parmi nous.

Le temps est l'étoffe dont la vie est faite, employons le de notre mieux, car les heures perdues ne reviennent plus et notre indolence nous laisserait plus tard d'amers et inutiles regrets.

Mme Meurisse
et tous les membres du bureau.

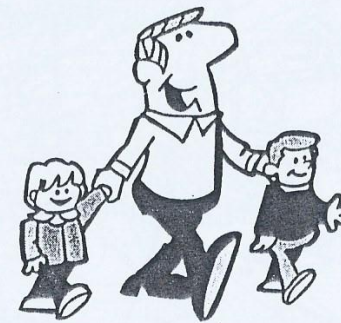
*Une feuille,
Dans une rue de la vieille ville
Sur un mur de pierre
Recouvert de lierre
Encore vert
Voltige une feuille
Qui se pose sur mes pieds
Elle est écarlate
La feuille folle
La feuille qui tombe
C'est la robe de fête de l'été
Qui se dégrafe
C'est la peau du lierre
Qui aux portes de l'hiver
A perdu son apprêt
C'est l'âme de l'été qui passe*

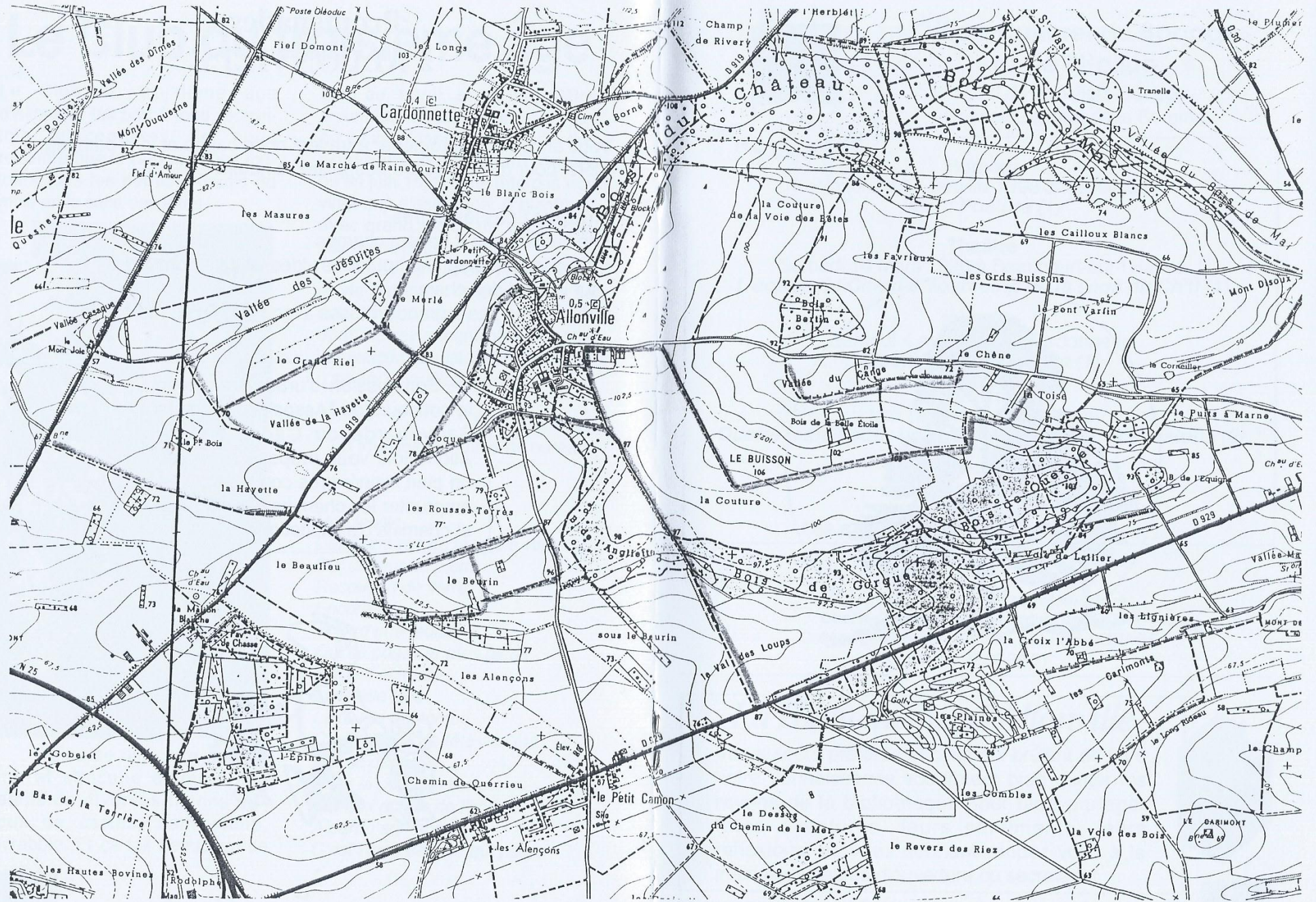
Promenades à ALLONVILLE

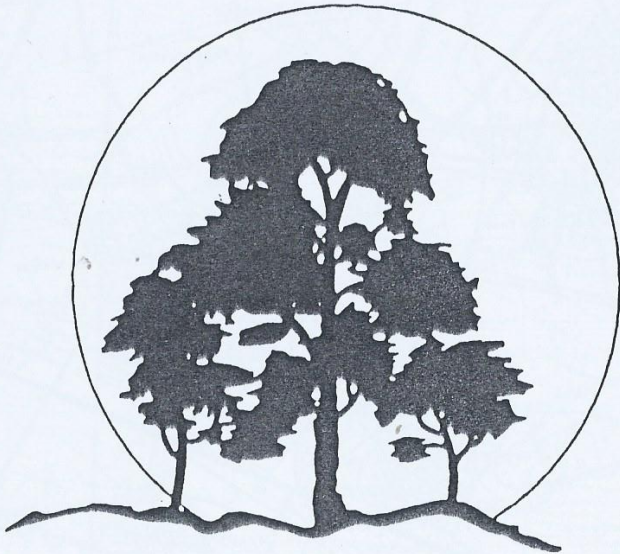
Vous aimez vous promener à travers notre calme et jolie campagne. Alors, pour que cela dure, respectez la nature :

- n'abimez pas les arbres ;
- ne coupez pas à travers champs ;
- n'oubliez pas papiers, bouteilles vides, sacs en plastique ; sur le bord des chemins ;
- ne circulez pas à grande vitesse avec des engins motorisés.

La Commission d'urbanisme avec le concours de l'Association pour la Sauvegarde du Cadre de Vie Allonvillois vous propose au verso un plan d'itinéraires conseillés pour emprunter les chemins communaux et chemins d'exploitations.







Office Culturel du Bocage et de l'Hallue

SIVOM de Villers-Bocage
Conseil Général de la Somme

des petites scènes de la Somme

Humour

Vendredi 30 Janvier 1998 à Flesselles

Alain Posture (1)

Théâtre

Samedi 14 Mars 1998 à Beaucourt-sur-l'Hallue

L'entrée du Christ à Tourcoing ou la saga du Ch'ti (1)

Musique

Samedi 4 avril 1998 à Cardonnette

Opéra Passionnément (1)

Exposition

Mai 1998 à Pont-Noyelles

Quatre temps pour un moteur ou la Valse des pistons (2)

Exposition

Juin 1998 à Flesselles

Les savoir-faire en Pays de Somme (2)

(1) Tarif: 50f (adulte) 30F (10-16 ans) gratuit (-10 ans accompagné).

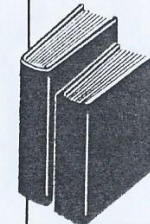
(2) Entrée libre.

Pour tout renseignement complémentaire:

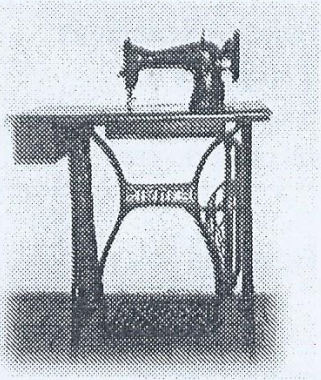
Charley GIROUDEAU Président de l'OCBH
Collège Les Coudriers 80260 VILLERS-BOCAGE
Tél. 03 22 93 70 51

La Bibliothèque d'Allonville

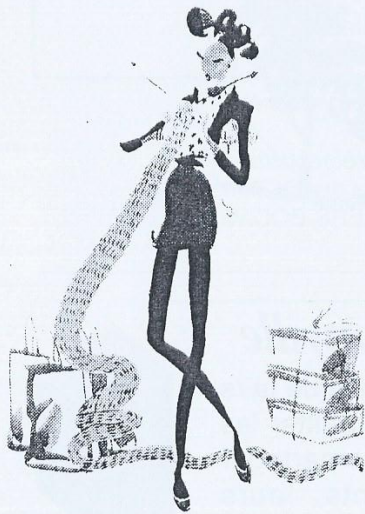
Vos auteurs préférés et ceux qui brûlent de faire votre connaissance voudraient bien quitter les rayons de la bibliothèque pour faire partager leurs aventures, leurs sentiments, leurs réflexions. Ils vous donnent rendez-vous à la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.



Nouveau renouvellement d'une partie des ouvrages le 10 Décembre 1997



Club de Couture



De fil en aiguille ou plutôt d'année en année notre club de couture fait son ouvrage.

Depuis Septembre, nos réunions amicales ont repris les premiers lundis de chaque mois de 14h à 19h (à la salle des fêtes).

A l'occasion de cette rentrée quelques nouvelles personnes sont venues nous rejoindre pour passer un moment agréable tout en cousant, tricotant, raccommodant...

Comme il est de coutume à pareille époque, le club vous présente ses meilleurs vœux et vous souhaite une bonne année 1998.

Inscription: 20F et 2F par lundi.

Pour tous renseignements s'adresser à:

Madame BENOIST Christine
21, Grande Rue
80260 ALLONVILLE
Tél. 03 22 93 01 57

Bien-Être & Harmonie du Corps

Venez nombreux et nombreuses à la gym.

Le lundi et le jeudi de 18h à 19h.

**Assouplissements - Travail du corps en douceur -
Abdos - Streching - Relaxation - Yoga.**



Un cours à la portée de tous et de tous âges
Rejoignez-nous à la salle des fêtes d'Allonville
pour une heure de remise en forme.

Cotisation annuelle: 600 F (facilité de paiement)

Pour tous renseignements: Tél. 03 22 93 03 98 ou 03 22 93 01 57

U.S ALLONVILLE FOOTBALL

Cette année nous avons engagé les équipes suivantes:

CRITERIUM D'AUTOMNE

- 1 Equipe de POUSSINS
- 1 Equipe de DEBUTANTS
- 1 Equipe de BENJAMINS

CHAMPIONNAT DE LA SOMME 5^e DIVISION

- 1 Equipe SENIORS

Par manque de joueurs nous n'avons pas engagé l'équipe VETERANS.

Les enfants sont entraînés par Jérôme PRIVÉ et Vincent LIGNIER qui sont eux mêmes aidés par Thomas DABONNEVILLE.

LES ENTRAÎNEMENTS ont lieu :

Les mardi et mercredi en soirée de 17h30 à 18h30 à la salle des fêtes pendant la période hivernale. Le samedi après-midi au terrain de Foot s'il n'y pas de match.

LES RÉSULTATS

L'équipe "POUSSINS" n'a enregistré aucune défaite. Nos joueurs ont marqué 68 buts et en ont encaissé 5. Ils terminent 1^{er} de leur groupe.

L'équipe "DEBUTANTS" quant à elle se débrouille fort bien et progresse à grands pas.

L'équipe "BENJAMINS" après avoir commencé le critérium a perdu 2 joueurs, ce qui nous a obligé à déclarer forfait.

L'équipe "SENIORS" pour sa première participation se comporte plus qu'honorablement, puisqu'elle n'a perdu que 2 matchs.

*Si vous voulez vous inscrire, vous pouvez contacter:
Jacques DELONGHE: Tél. 03 22 93 02 31*

TENNIS - CLUB *d'Allonville*



Le tennis à Allonville ou un court qui ne s'use pas.

Bien que situé dans un cadre verdoyant et calme que beaucoup nous envie, le court de tennis a cette année, été peu utilisé. Une vingtaine de personnes se sont inscrites dans le courant de l'année 1997.

Nous espérons au seuil de l'année 1998, que beaucoup d'Allonvillois, jeunes et moins jeunes, se décideront à pratiquer un loisir qui permet d'oublier les soucis et la fatigue sagement.

En attendant de vous voir, nous présentons à toute la population Allonvilloise nos vœux les plus sportifs.

Le Bureau.

Association de chômeurs du canton de Villers-Bocage

Aide alimentaire Tél. 03 22 93 73 65

Pour tous vos problèmes: ANPE. ASSEDIC. CAF. RMI.

**Tous les jours de 10h à 18h.
17, Rue des Auges 80260 ALLONVILLE
Tél. 03 22 93 76 90**

COMITÉ des FÊTES

Cette année le comité des fêtes a renouvelé son bureau. De ce fait je suis réélu président, et avec toute l'équipe, nous avons l'intention d'animer comme par le passé les diverses manifestations de notre village avec la participation de tous, et également celle des associations Allonvilloises.

Nous remercions les nouveaux membres: Agnès JOUVENEAU, Véronique BARBIER, Christine BENOIST, Roger PARMENTIER, Michel BOURGEOIS.

Nous rappelons que le comité des fêtes reste ouvert à toutes nouvelles suggestions susceptibles d'améliorer et de dynamiser notre action. Les membres du comité des fêtes et moi-même vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

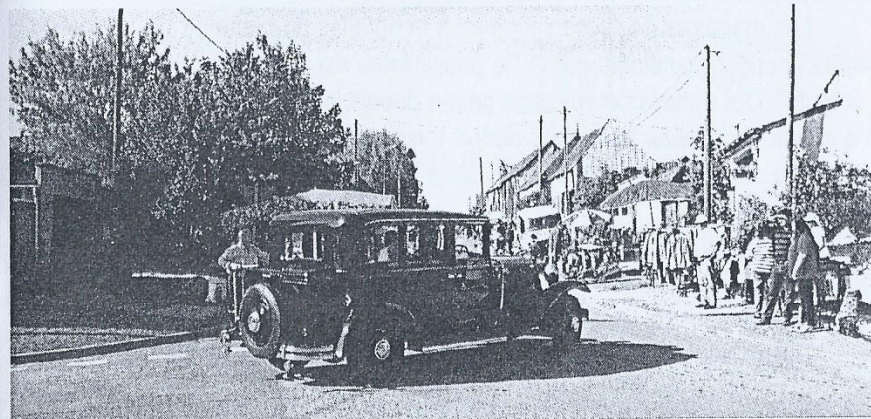
Le président.



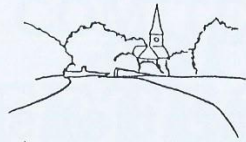
Calendrier des manifestations 1998

Repas des élus	24 Janvier
Tournoi de ping-pong	8 Mars
Foire aux plantes	29 Mars
Réderie	17 Mai
Feu de la St Jean à Cardonnette (méchoui)	27 Juin
Animation, jeux pour les enfants	14 Juillet
Fête locale	6 Septembre
Repas des aînés	18 Octobre
Arbre de Noël	13 Décembre

Une soirée dansante est prévue courant 1998, organisée par le comité des fêtes et les différentes associations Allonvilloises. La date vous sera communiquée par circulaire.



Réderie 1997.



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU CADRE DE VIE ALLONVILLOIS

"Tout ce qui doit durer est lent à croître"...

Ainsi peut-on se réjouir, enfin, de voir la remise en état des communs du château bien entamée.

Mais : "si la patience est l'art d'espérer" ; il ne faudrait toutefois pas que cela se transformât en doute stérile pour les bonnes volontés qui s'étaient manifestées à l'aube de 1997, pour participer aux travaux des commissions et sous-commissions municipales.

Ces dernières étant chargées de réfléchir et de proposer des suggestions concernant : les aménagements paysagers, les chemins et arbres protégés, l'amélioration du stationnement des véhicules, la circulation routière et piétonnière etc...

Ainsi, ces bonnes résolutions n'ont point vu le jour douze mois après et nous ne pouvons que regretter cette apathie persistante...

Les membres de l'association pour la défense du cadre de vie allonvillois restent cependant confiants car si "le pessimisme est d'humeur ; l'optimisme est de volonté". Cet optimisme qui nous anime depuis la naissance de l'association, qui a maintenant treize ans, nous donne force et vigueur pour ébranler quelque peu l'inertie de ceux qui sont toujours prêts à ne rien faire, mais prompt à la critique.

L'ensemble des membres de l'association vous présente ses meilleurs vœux pour 1998 et souhaite que ceux et celles qui ont envie de participer à la vie de notre village nous rejoignent car :

"Mieux vaut allumer une chandelle que de maudire l'obscurité".

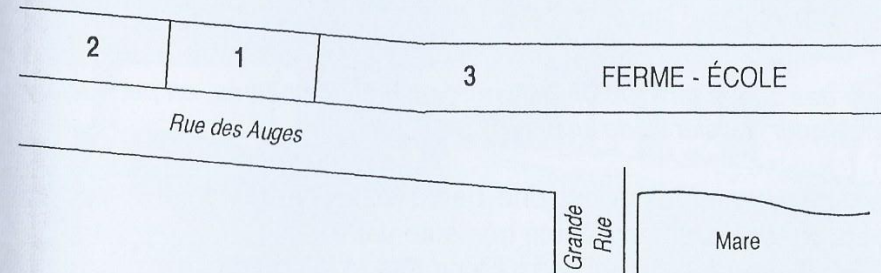
Le Président et son équipe.

Histoire d'Allonville

Les Communs du Château

C'est en 1726 que la seigneurie d'Allonville passe par mariage à la famille de Rainneville.

Louis Charles de Rainneville (1775-1857) Vice-président du Conseil Général, crée en 1849 dans les bâtiments dits "communs du château" un orphelinat, ferme-école. Cette institution ne fonctionne que peu de temps.



Le bâtiment est construit en trois périodes.

- 1 - Vers 1780, la partie centrale composée de pierres et de briques.
- 2 - Vers 1830, la seconde partie à gauche bâtie sur l'emplacement - du verger du château.
- 3 - En 1849, c'est la construction de la ferme-école, orphelinat.

La famille de Rainneville s'est éteinte avec le vicomte Alphonse de Rainneville (1843-1883).

Il laisse une veuve, Alexandrine PETRO-SOLOVOVO née en Russie, fille naturelle, dit-on, du Tsar de Russie.

ALLONVILLE (Somme). — Rue des Auges.



Rue des auges (en 1905). Sur les communs du château, on peut déjà y remarquer l'existence de lucarnes.

La vicomtesse est une dame très charitable et serviable, mais de tempérament réputé très autoritaire.

Gare ! à celui qui ose lui tenir tête et la contredire.

"Tchot Baptiste" Jean Baptiste BOURY, comme beaucoup d'Allonvillois, est ménager, c'est à dire qu'il cultive moins de trois hectares de terre, et en même temps il exerce la profession de coupeur de velours.

Les ménagers préfèrent vivre petitement mais être indépendants.

C'est ainsi que "Tchot Baptiste" à travers la grille du Château entame une vive discussion avec la vicomtesse.

Il ose conclure en lui rétorquant :

"Je m'fou point mal ed'ti et pi d'tin grand capieu" (Je me fiche pas mal de toi et de ton grand chapeau).

Veuve, la vicomtesse continue d'exploiter la ferme du château, mais préfère l'élevage des chevaux. Elle construit le haras au bout de la voirie, et fait venir des cosaques qu'elle embauche, pour les soins et le dressage des chevaux.

Seule et n'ayant pas le sens des affaires, elle termine sa vie, ruinée.



Rue du haras (actuelle voirie neuve).

La chasse du château est louée en 1908 à Deutsch de la Meurthe. Et c'est à partir de cette époque que l'on voit la chasse aux perdreaux d'Allonville prendre son essor pour devenir la plus grande d'Europe. Dans la seule battue de la "Vallée des Maures", on y tue jusque neuf cent perdreaux.

La propriété est vendue à M. Jean Hennessy qui devient ministre de l'agriculture et ambassadeur de France en Suisse.



Le château de la famille de Rainneville.

En 1944, au décès de M. Jean Hennessy la propriété revient à sa fille Jacqueline Hennessy mariée au Prince Jean de Caraman Chimay.

Les "communs du château" ont servi de ferme-école mais aussi de garages, d'étables, de logements des domestiques ou des gardes-chasse mais surtout de pavillon de chasse.

Aujourd'hui, l'on ne peut regarder ce bâtiment sans se remémorer la prestigieuse page d'histoire de la chasse d'Allonville.

Pour la population, la chasse du château c'est d'abord un spectacle.

Les jours de chasse, on y observe les gardes (jusque sept) en uniforme, ils sont affairés et soucieux pour la réussite de la chasse.

Les Allonvillois titulaires d'un permis de chasse sont en émoi.

C'est le grand jour pour les traqueurs, mais aussi pour les

autres. Les travailleurs des champs regardent les battues.



En uniformes, à droite, Paul Panet, garde-chef, à gauche, André Morel, garde-chasse.



Kléber Boucher, garde-chasse de 1937 à 1939 et de 1952 à 1961.

Dans le village c'est l'effervescence lorsque l'on voit passer le cortège des personnalités invitées.

Pour en citer quelques unes :

Le comte de Paris, le duc de Windsor, le Prince Charles d'Angleterre, Valéry Giscard d'Estaing alors ministre des finances, Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur. De nombreux ambassadeurs etc...



Jour de Chasse, au pavillon, les gardes-chasse avec (au centre) Edgard Cacelle, maire d'Allonville de 1939 à 1971.

La chasse est un plaisir, le côté sportif a son intérêt mais c'est aussi un puissant outil relationnel.

Rien de plus efficace pour faire valoir en France ou à l'étranger, la réputation des *Cognacs Hennessy* et du *Champagne Veuve Cliquot*, production de la famille propriétaire du château d'Allonville.

Au village, les chasseurs sont une minorité, dûe à l'importance du territoire de chasse qui s'étend d'est en ouest, de Bussy-les-Daours à la route de Rainneville. Et du nord au sud, du bois du parc en limite de Saint-Gratien jusqu'au Petit-Camon.

Au début du siècle à Allonville on ne compte qu'un, puis deux permis de chasse sur le terroir.

Aujourd'hui six à huit familles (ce qui représente moins de vingt chasseurs) se partagent le cinquième du terroir.

En 1991, la succession Hennessy laisse à la commune d'Allonville les communs du château, devenus non fonctionnels et vétustes.

La commune en confie alors l'exploitation et la gestion à une société immobilière.

Maintenant, l'on ne peut que se réjouir de la réhabilitation de ce superbe bâtiment et enfin, de voir sauvegarder un élément du patrimoine Allonvillois.

Jean-Marie GAUDEFROY

HISTOIRE ET TRADITIONS

Au Pays des Coudriers

Revue d'histoire locale du canton de Villers-Bocage,
éditée par l'association "AU PAYS DES COUDRIERS"

Bien que ne faisant pas parti du canton de Villers-Bocage, Allonville, village rural, est lié aux voisins par ses coutumes et sa culture. Notre histoire est commune.

**Paraissant en Mai et Novembre de chaque année :
Vous découvrirez des articles concernant Allonville.**

Un exemplaire sera exposé à la mairie aux heures de permanence où vous pourrez en faire la commande, ou vous le procurer chez Jean-Marie GAUDEFROY au 4, chemin d'Amiens (Tél.03 22 93 02 39).

A PARAITRE

Le numéro 16, en Mai 1998

Vous êtes vivement invité à prendre connaissance de ce numéro, qui relate "Les souvenirs d'un fusil de chasse" très documenté, René TRÉJELAN présente un article sur la chasse d'Allonville.

**C'ÉTAIT HIER...
OU LA VIE RURALE DE 1900 A 1950.**

Livre de photographies anciennes
collectées dans le canton.

380 photographies exceptionnelles
parce que souvent uniques et illustratives de la vie rurale
durant la première moitié de ce siècle,
sont présentées dans cet ouvrage de qualité.

**Plusieurs photographies intéressantes
d'Allonville y figurent.**

Disponible dans les points de vente
"Histoire et traditions du pays des coudriers"

**Une idée cadeau
pour les fêtes de fin d'année.**